

Image not found or type unknown



## ATD en janvier 2021 pour une infraction de janvier 2015 !

Par **Timya80**, le **19/01/2021 à 18:25**

Bonjour,

Depuis le début du mois je constate que je ne peux plus retirer sur mon livret A. Lundi 18/01/21 je reçois un AVIS DE SAISIE A TIERS DÉTENTEUR.

La nature de la dette : amende forfaitaire majorée datant du 28/01/2015 !!!

Honnêtement depuis le temps, je suis incapable de vous dire si je suis en tord ou pas .

Je précise que ça fait plus de 15 ans que je vis au même endroit et mes cartes grises ont toujours été à jour.

Selon vous y a t'il prescription ? Je vais me rendre au service des amendes cette semaine...  
Merci d'avance

Par **P.M.**, le **19/01/2021 à 18:33**

Bonjour,

C'est justement ce service qui peut vous dire ce qui a interrompu la prescription...

Par **LESEMAPHORE**, le **19/01/2021 à 18:59**

Bonjour

Si OTCI pas de prescription

Demandez un CERTIFICAT DE SITUATION ADMINISTRATIVE

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/FAQ-Particulier/Autre-demande/Demande-de-certificat-de-situation-administrative-detaille-du-vehicule>

Par **martin14**, le **20/01/2021** à **09:49**

Demandez aussi un bulletin de situation des amendes et sanction pécuniaires

BSCAP